

# Auvergne

la ligue de  
l'enseignement  
Fédération des Associations Laïques G.S.

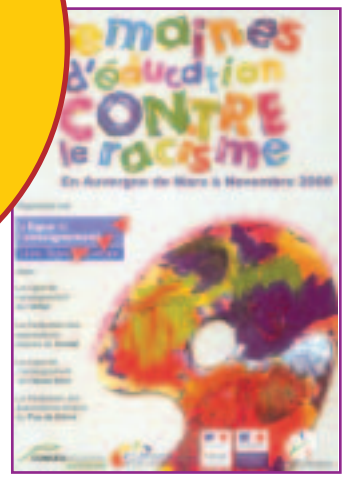
N° 404 • AVRIL 2008

# laïque

**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**  
le **25 AVRIL**  
à **COURPIÈRE**  
Espace Coubertin  
salle Jean-Moulin  
18 h 30

**LE GUIDE DU MOIS**  
**Semaine d'éducation**  
**contre le racisme**

Page 2



## Édito

À l'occasion des élections municipales et cantonales, la Ligue de l'enseignement a fait des propositions aux candidats sur des thèmes largement développés sur son site ; sur l'école, au cœur des politiques éducatives locales ; la vie associative locale, pilier de la démocratie participative ; les pratiques sportives et culturelles des jeunes et des moins jeunes ; la lutte contre les discriminations et bien entendu les valeurs qui fondent notre engagement : égalité, fraternité, laïcité, solidarité.

Le thème du "développement durable" a souvent été mis en avant ; énoncé pour la première fois en 1987, vingt ans après, le concept est maintenant largement connu, même si parfois, nos concitoyens ont du mal à l'aborder sous ses trois dimensions : la préservation de l'environnement bien sûr, mais aussi la performance économique dans la production de biens et de services accessibles à tous, et l'équité sociale.

La majorité de nos concitoyens voient dans le développement durable une voie dans laquelle il est urgent de s'engager ; la suivre implique des changements, tant à l'échelon local qu'à l'échelon mondial : changements des mentalités, des habitudes, des comportements – les nôtres mais aussi ceux des gouvernements, des administrations, des acteurs économiques dont les associations et leurs fédérations.

On s'en fait toute une montagne et l'on se décourage, oubliant qu'on n'est pas seul. Nous sommes tous concernés. C'est pourquoi les associations doivent intégrer, illustrer, mettre en œuvre le développement durable à travers toutes leurs activités et engager dans cette voie tous leurs adhérents.

Pour qui ne désespère pas de l'homme, c'est le seul chemin possible pour laisser à nos enfants la terre que, selon Saint-Exupéry, nous leur avons empruntée.

**L'équipe de rédaction**

# Après le choix des urnes



La salle de l'assemblée du Conseil général.

**D**ans notre précédent numéro, nous émettions l'opinion que les élections municipales et cantonales avaient une double portée politique : à l'échelon local par les choix de gestion que peuvent faire les collectivités ; à l'échelon national par l'écho que pourrait avoir au plus haut niveau de l'État la confirmation ou le désaveu de la politique et des hommes choisis en 2007 par la majorité du corps électoral.

On peut noter à ce sujet que le président de la République et les responsables de la majorité parlementaire ont jusqu'au dernier moment dansé d'un pied sur l'autre : à les entendre, tantôt les récents scrutins avaient bien évidemment une valeur de test, tantôt il convenait de ne pas confondre enjeux locaux et enjeux nationaux ; tantôt Nicolas Sarkozy tiendrait "naturellement" compte du verdict des urnes, tantôt celui-ci ne pourrait infléchir la politique pour laquelle les Français l'ont élu. Et après coup, il est tentant de présenter comme une approbation de la politique du chef de l'État les résultats favorables à la majorité des ministres candidats, presque tous élus dans des secteurs sans risques,

et comme le désaveu de leur bilan local les défaits des édiles se réclamant – beaucoup à voix très basse – de leur appartenance au parti du gouvernement.

En se rendant aux urnes, un grand nombre de citoyens ne pouvaient oublier l'évolution très contrastée des rémunérations octroyées aux patrons français des grandes entreprises, les mieux payés d'Europe, et celle de leurs propres salaires ou retraites ; ils n'avaient peut-être pas encore accepté la fâcheuse discordance entre l'instauration d'un "bouclier fiscal" accordé aux plus fortunés et les franchises médicales imposées à tous, fussent-ils chômeurs. Face à l'endettement de 52 % des ménages – dont le moral est au plus bas depuis 1987 –, les électeurs n'ont certainement pas souhaité, comme feignent de le croire le président et son Premier ministre, que "s'amplifie et s'accélère le mouvement de réformes". Ce n'est pas pour que, sous le couvert d'une "modernisation de l'économie", on favorise le développement sans frein d'un capitalisme financier sauvage, ce n'est pas pour qu'on supprime quinze mille postes

d'enseignants que les citoyens ont fait passer de droite à gauche deux sous-préfectures du Puy-de-Dôme, une trentaine de villes de plus de 30 000 habitants, une dizaine de nouveaux départements.

## Des assemblées sous contrôle

La France s'est dotée, les 9 et 16 mars, d'assemblées territoriales majoritairement élues sur des programmes inspirés par des principes de justice sociale, de solidarité, de laïcité dans lesquels nous nous reconnaissons. Ces assemblées – nous l'avons montré le mois dernier – disposent de pouvoirs et de moyens considérables ; elles peuvent faire beaucoup malgré les embûches que l'on dressera sur leur chemin, comme en témoigne l'instauration immédiate d'un secrétariat d'État de "la région capitale" trop visiblement destiné à contrôler le Conseil de Paris et le Conseil régional d'Île-de-France. Encore faut-il que les élus ne déçoivent pas la confiance des électeurs en faisant passer au premier plan des appétits de pouvoir, des ambitions personnelles, des querelles

de chapelles ; ils doivent se garder des tentations du népotisme, du clientélisme ou du sectarisme qui peuvent guetter quiconque détient d'importantes responsabilités.

À chacun d'y veiller : les candidats ont beaucoup parlé de démocratie participative, certains déjà l'ont mise en œuvre ; il convient de secondar ceux qui travailleront à l'amplifier et de rappeler leurs engagements à ceux qui seraient tentés de les oublier. La vigilance citoyenne ne s'exerce pas seulement dans les isolements ; elle doit se manifester concrètement dans le quotidien de la commune, du quartier, et d'abord au sein de nos associations qui seront plus fortes, dont les propositions seront plus crédibles si elles s'appuient sur une vie démocratique interne.

Mais il est un constat qui doit inquiéter, la proportion sans cesse croissante des abstentions, particulièrement sensible en milieu urbain. Ce renoncement à un droit dont la conquête a coûté tant de larmes et de sang, nous ne devons pas nous y résigner.

Les citoyens se sont-ils sentis moins concernés que pour l'élection présidentielle, médiatisée à outrance pendant des mois ? Ont-ils mésestimé – comme le pouvoir a tenté de les y inciter – les enjeux d'un scrutin local ?

Face à ces propagandes, il convient de réhabiliter l'éducation à la citoyenneté ; elle doit devenir l'engagement de tous, institutions et individus à mission éducative, elle doit empêcher que certains continuent à croire, comme le disait un comique célèbre, qu'à l'occasion des élections cantonales, on élit les cantonniers.

L'éducation civique doit faire connaître aux jeunes les phases majeures de notre histoire ; l'épopée que furent la conquête du suffrage universel et la lutte, jamais achevée, pour instaurer, défendre et perfectionner la démocratie, constituent certainement des thèmes de choix.

ICI & LÀ

Monde

• Israël

Un député d'un parti ultra-orthodoxe élu au Parlement israélien n'a pas craint de demander de revenir sur la législation des mariages homosexuels... pour éviter les tremblements de terre ! Son parti avait déjà expliqué qu'en 1985, un tragique accident de la route avait fait 22 morts par le refus d'Israël de suivre les rituels de la foi.

Europe

• Espagne

Procédure expresse de divorce, législation du mariage homo, fin du catéchisme obligatoire dans l'enseignement public ont été quelques-unes des mesures prises par Zapatero au cours de son premier mandat. L'Église espagnole, relayée par le Vatican, a tout fait pour faire battre le Premier ministre sortant. Les électeurs espagnols ne l'ont pas écoutée.

France

• Sectes

"Les sectes n'ont rien à voir avec la religion", dit Alain Gest, président de la commission d'enquête sur les sectes de 1995 dans une interview à "Marianne". Les sectes s'intéressent à la santé, l'alphabétisation, la formation professionnelle, l'humanitaire. Elles exploitent la misère des personnes les plus fragiles pour recruter, pour faire leur business. La Cour européenne des droits de l'homme est très laxiste avec les sectes. La France, avec la Mission de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES), a une position plus courageuse. Mais l'accueil du scientologue Tom Cruise à l'Élysée brouille cette image.

• Maisons de retraite

Pas suffisamment nombreuses, elles font de plus en plus souvent l'objet de critiques quant à la qualité des soins apportés par le personnel. Précisons que le taux d'encadrement dans les maisons de retraite est de 4 à 5 salariés pour 10 résidents contre 8 à 10 salariés pour 10 résidents en Autriche, en Allemagne et aux Pays-Bas, ce nombre montant jusqu'à 10 à 12 pour la Suisse. Voilà une niche d'emplois à exploiter.

• Collectivités territoriales et travaux manuels

On note avec intérêt la nomination d'Alain Marleix, député cantalien, au secrétariat d'État nouvellement créé pour s'occuper de très près des collectivités territoriales. Ce spécialiste de la cuisine électorale va s'attaquer au redécoupage des circonscriptions pour les prochaines législatives. Ciseaux, pinceau et colle seraient les outils découverts dans ce nouveau portefeuille ministériel !

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS

USEP

- Le 11 avril : rassemblement natation à Clermont-Fd au stade nautique Coubertin
- 5 et 6 mai : rassemblement "jeux de raquettes" maternelles à Aubière Centre de Ligue
- Les 14-15 et 16 mai : rassemblement "sports collectifs" à Lempdes

UFOLEP

- Le 12 avril : trampoline à Saint-Rémy-sur-Durolle
- Le 12 avril : pétanque à Pont-du-Château, le 26 avril à Lisseuil, le 17 mai à St-Amant-Tallende
- Le 12 avril : critérium départemental VTT à Manzat
- Le 12 avril : stage découverte de danse country à Parent
- Le 19 avril : critérium régional VTT à La Roche-Noire

- Les 26 et 27 avril : APE : brevet fédéral animateur 1<sup>er</sup> degré à Chadieu
- Le 1<sup>er</sup> mai : coupe des jeunes de gymnastique à Volvic
- Le 4 mai : tir à l'arc à Viscomtat - Critérium départemental CLM à Clerlande
- Le 8 mai : multi-activités : journée pleine nature à Chadieu.
- Le 15 mai : multi-activités : journée multisports pour les + de 55 ans à Chadieu
- Les 17 et 18 mai : bonus régional de gymnastique féminine et masculine à Aigueperse
- Les 24 et 25 mai : APE : brevet fédéral animateur 1<sup>er</sup> degré à Clermont-Fd

Culturel

- Du 23 au 27 avril : Festival "Théâtre amateur" à St-Beauzire
- Le 3 mai : Festival "Au fil de la danse" à la Maison de la culture à Clermont-Fd
- Le 4 mai : Festival "Les Chemins de la danse" à la Maison de la culture à Clermont-Fd

FORMATIONS

UFOLEP

- Le 12 avril : stage découverte danse country à Parent
- Le 19 avril : module de formation "Connaissance du mouvement associatif et sportif"
- Les 26 et 27 avril et les 24 et 25 mai à Clermont-Fd : APE brevet fédéral animateur 1<sup>er</sup> degré
- Le 17 mai : formation continue sciences biologiques "Les abdominaux" à Clermont-Fd

Culturel

- Du 11 avril au 3 mai : exposition sur la peinture de Rafaël Grassi-Hidalgo
- Du 28 avril au 30 juin au centre de Chadieu : arts de pleine nature



Culture et patrimoine(s)

Dans le cadre des politiques publiques culturelles actuelles, le patrimoine est parfois délaissé au profit d'actions menées dans le domaine du spectacle vivant. Ces politiques sont souvent disjointes.

Favorisant la démocratie culturelle sur les territoires et parmi les publics scolaires, le travail autour du patrimoine peut être porteur de projets.

Qu'entend-on par "patrimoine" ? Le dictionnaire le définit comme "biens acquis ou transmis par les parents ou les générations précédentes ; ensemble des richesses d'une collectivité : caractère, culture, tradition".

Aujourd'hui, ce mot désigne généralement les objets dont nous avons hérité, des éléments particuliers ou représentatifs de notre passé et que nous voulons transmettre. Cependant, même dans ce sens, le terme reste extraordinairement large. Il peut s'appliquer au visible (par exemple, l'architecture ou l'environnement naturel) ou à l'impalpable (l'histoire, la culture, les valeurs, un récit, un chant, etc.). Le patrimoine peut exister dans une maison, un monument, un quartier, un événement historique, un arbre, une espèce animale, un paysage, un parc, une montagne, un style, un conte folklorique, une croyance, une chanson...

Notre premier défi consiste à déterminer ce qui constitue notre patrimoine et quelles parties nous désirons transmettre.

Dans le domaine du patrimoine architectural et historique, des projets précurseurs ont été menés par les services

éducatifs de l'inventaire (DRAC) voici quelques années. La proposition était de faire avec les scolaires un travail d'inventaire de leur quartier, de leur rue ou de leur village en commençant par l'étude des façades, des monuments présents, du cadastre. Ce travail s'intégrait tout à fait dans les programmes de l'Éducation nationale. Ces ateliers pouvaient s'accompagner d'une recherche aux archives à partir de textes anciens, du montage d'un dossier photographique, suivis d'une exposition ouverte aux parents ou aux habitants. Il s'agit aussi de bien faire comprendre que le "patrimoine" n'est pas seulement une église, un château ou un monument. L'étude de son quartier, ou l'histoire d'un monument en particulier passe par la compréhension plus globale de notre environnement et de notre passé, au travers aussi de traditions orales, de contes...

C'est aussi créer du lien entre les enfants et les habitants et leurs lieux de vie.

Le seul champ patrimonial semble alors trop restrictif et dépasse rapidement le seul cadre de l'architecture. Étudier le patrimoine, c'est apprendre à connaître son passé, son présent ; c'est aussi apprendre à mieux connaître l'autre et les actions de l'homme sur les territoires.

À lire *L'allégorie du patrimoine* par Françoise Choay, Seuil, 1996, 264 p. L'auteur fait le point, sur plus de cinq siècles, des notions de monuments et de patrimoine historiques. Pourquoi le patrimoine historique, architectural et urbain a-t-il conquis le public et pourquoi est-il devenu un enjeu pour les États ?

7<sup>e</sup> festival

"Les Rencontres de graffiti"



Le secteur animation jeunes de Gergovie Val d'Allier organise pour la septième année le festival "Les Rencontres de graffiti". Cette manifestation met en avant le "graff" et le "Street art" en tant qu'art. La manifestation se déroulera à La Roche-Blanche les 6, 7 et 8 juin 2008 avec au programme :

- exposition d'artistes nationaux réalisée la semaine précédant la manifestation ;
- exposition d'artistes locaux ;
- concours (réservé à des artistes confirmés) ;
- démonstrations.

Ateliers accessibles à partir de 8 ans.

Murs en accès libre pour les graffeurs souhaitant s'exprimer, stands.

**Vous trouverez plus d'informations concernant le programme sur les affichettes disponibles quelques semaines avant la manifestation ou en appelant le secteur animation jeunes au 04 73 39 76 29.**



Semaine d'éducation contre le racisme en Auvergne de mars à novembre 2008

L'idée des "Semaines d'éducation contre le racisme" a germé en France dans les années 80. À partir de 1984, un collectif se mobilise et multiplie des événements locaux au service de la lutte contre le racisme et toutes les discriminations. Limitées au départ aux réseaux associatifs et surtout à la semaine précédant le 21 mars, des initiatives sont depuis relayées dans les établissements scolaires où l'implication des enfants et des jeunes est encouragée, avec débats, projections de films, pièces de théâtre, rédaction de "cahiers", rencontres sportives, expositions, activités pour les plus jeunes, ateliers, forums, rallies sur Internet, concerts, déclarations, pétitions... tout au long de l'année.

Toujours de nouvelles associations à la FAL

Ces derniers temps, ont rejoint notre mouvement :

- "Les amis des sentiers" de La Sauvetat, qui organisent et promeuvent les sports de loisirs motocyclistes.
- "Les compagnons de Saint-Pançart" de Châtelguyon qui organisent des animations médiévales.
- "Sports Loisirs Auvergne" de Saint-Dier-d'Auvergne qui se propose d'organiser diverses manifestations culturelles et sportives, notamment de la danse, du cyclisme, des randonnées pédestres et de la course à pied.
- "L'Enduro Club des volcans" de Pontgibaud qui, selon ses statuts, désire "offrir à ses membres un loisir sportif et éducatif par l'apprentissage d'activités liées aux véhicules tout-terrain en encadrant et veillant aux bonnes pratiques dans le respect d'autrui et de l'environnement".
- "Le Collectif Images Auvergne" de Clermont-Fd dont l'objet est la promotion de la photographie.
- "L'Association des Intervenants Départementaux de Sécurité Routière" dont le siège est à Beaumont et qui œuvre, comme son nom l'indique, auprès de tous les publics pour la promotion de la sécurité routière.

À chacune, nous souhaitons la bienvenue et de bonnes activités au sein de notre fédération où elles pourront trouver les appuis, les formations, les outils, les valeurs et les militants que vous connaissez tous.

# Ça bouge aussi à Saint-Jacques !

**Les derniers numéros d'Auvergne laïque ont évoqué dans cette page consacrée aux associations les amicales de divers secteurs ruraux de notre département. Mais les quartiers clermontois sont aussi des lieux dans lesquels de multiples activités voient le jour.**

## ● ALFA Saint-Jacques

Sur le plan sportif, l'ALFA œuvre depuis très longtemps. L'association des Francs Arvernes, née en 1904, était à l'origine destinée à accompagner la préparation militaire. À partir des années 30, elle développe plus particulièrement les activités de football et de basket-ball. L'amicale laïque de Saint-Jacques apparaît en 1934 et développe également une activité basket. C'est de l'union de ces deux associations que naît en 1968 l'amicale laïque des Francs Arvernes (ALFA) de Saint-Jacques. Les activités actuelles de l'ALFA sont le basket en FFB avec sept équipes et depuis 1991 une section randonnée en UFOLEP. C'est ainsi que tous les dimanches, sont organisées les randonnées les plus diverses tant par leurs destinations que par leur longueur, chacun pouvant ainsi y trouver son compte. De plus, chaque année, deux sorties sont prévues sur trois ou quatre jours au printemps et sur une semaine en été.

Les derniers déplacements se sont déroulés dans les calanques de Cassis (13) et Madère (Espagne) et les prochains conduiront les marcheurs vers Mons (15) et Ronce-les-Bains (17).

L'ensemble de ces activités est encadré par des bénévoles qui bénéficient des formations prodiguées par l'UFOLEP comme celle, l'an passé, sur l'orientation.

La section randonnée participe en outre aux journées des plus de 55 ans.

Pour davantage de renseignements, contacter Yves Bost au 04 73 26 80 68.

## ● Amicale laïque de Lachaux

Cette association, adossée aux écoles Pierre-Mendès-France, doit son nom à la rue des Creux-de-Lachaux et à l'ancienne appellation de l'école. Elle est gérée exclusivement par des parents d'élèves de l'école et bénéficie de ses locaux. On y trouve deux axes d'activités, dont la gestion comptable est complètement indépendante.

En premier lieu, l'accompagnement des

Sortie randonnée de l'ALFA dans les Pyrénées.



écoles maternelle et élémentaire notamment par l'organisation de la fête de fin d'année. Comme c'est souvent le cas, les enseignants se chargent de la partie spectacle et l'amicale de la partie festive.

Les bénéfices sont intégralement reversés aux écoles sous la forme d'une subvention d'environ 1 000 € par école. Ces subventions contribuent ensuite à l'achat de divers petits matériels, de livres ou au financement de sorties.

D'autre part, l'amicale propose aux enfants et adultes de l'école et de tout le quartier diverses activités.

Les enfants peuvent profiter d'un atelier informatique, d'un atelier beaux-arts et d'une activité théâtre. Les adultes ont, quant à eux, le choix entre gymnastique d'entretien, gymnastique rythmique, sophrologie ou danse orientale.

Se pose une fois de plus le problème des animateurs non bénévoles dont la rémunération limite nécessairement le développement des activités. Sans doute est-ce la rançon d'une société où la part des loisirs augmente.

Enfin, Sylvie Maisonnet, conseillère générale locale, accompagne financièrement l'association sur sa dotation de secteur.

## ● Clermont Saint-Jacques gymnastique

L'activité gymnastique se pratiquait sur le plateau Saint-Jacques au sein de l'amicale laïque depuis 1960 puis de l'ALFA à partir de 1968. C'est en 1982 que celle-ci devient autonome avec la création de l'association Clermont Saint-Jacques gymnastique. Cette association, qui compte aujourd'hui 116 licenciés, est la seule association clermontoise de gymnastique artistique en UFOLEP. On y pratique outre la gymnastique artistique pour les jeunes, la gymnastique d'entretien ou le fitness pour les adultes et le kung-fu.

L'année dernière, elle a organisé les demi-finales nationales de gymnastique UFOLEP au stadium Jean-Pellez. Cette organisation lui a permis d'obtenir du national une dotation financière et

d'engranger sur la manifestation des bénéfices bien utiles à son fonctionnement. Le club offre en effet à ses membres les tenues sportives réglementaires lui permettant de participer aux compétitions. Les bénéfices ont été réinvestis sur de l'équipement pour le club de fitness.

La conseillère générale a également fait preuve de générosité en dotant le club de 2 500 euros l'an passé.

L'activité kung-fu est en plein développement et permet de canaliser les énergies des jeunes du quartier investis dans cette pratique.

## ● Amicale laïque Jean-Jaurès

Cette association a vu le jour en 1965. Elle organise diverses manifestations qui contribuent à l'animation locale. Chaque année, se déroulent ainsi un concours de belote, un concours de pétanque, un tournoi de football pour enfants auxquels sont conviées les trois écoles du secteur. L'association est aussi active lors de la fête des écoles Jean-Jaurès et permet par les bénéfices qu'elle dégagne de participer au financement de diverses sorties scolaires à concurrence de 700 euros pour l'école élémentaire et 400 euros pour l'école maternelle. Elle prend aussi en charge le coût des licences USEP pour les enfants de l'école. Elle propose également aux habitants du quartier, depuis une dizaine d'années, une section rock et danses de salon qui regroupe environ 35 personnes.

À noter que l'association bénéficiera d'un local dans la future Maison de quartier dont les travaux sont d'ores et déjà entamés et qui devrait être disponible à partir de 2009/2010.

Comme dans de nombreuses associations, ses responsables constatent qu'il est difficile de faire venir les enfants du quartier pour participer aux activités le mercredi après-midi (la faute à la télé ?) et la douzaine de bénévoles qui fait tourner l'association regrette que la relève manque, notamment chez les parents d'élèves.

## ÉCHOS

### 13 avril 2008 : Sports Loisirs Auvergne organise une journée randonnées pédestres et VTT

Sports Loisirs Auvergne organise le 13 avril 2008, à Saint-Dier-d'Auvergne, une journée randonnées pédestres et VTT (départs et arrivées salle de la Briqueterie).

- 2 parcours VTT : 13 km et 21 km, départ entre 9 h et 9 h 15.

- 3 parcours pédestres : 21 km, départs entre 9 h 20 et 10 h / 13 km, départs entre 9 h 20 et 11 h 30 / 8 km départs entre 10 h et 13 h (idéal en famille).

Ravitaillements sur les différents parcours, nombreuses récompenses, diplômes à tous les arrivants, lots à tous les enfants arrivants, coupes diverses.

• Inscriptions : Parcours VTT 21 km : 7 euros

Parcours VTT 13 km : 5 euros

Parcours pédestre 21 km : 7 euros

Parcours pédestre 13 km : 5 euros

Parcours pédestre 8 km : 3 euros.

• Inscriptions gratuites pour les enfants de moins de 10 ans.

• Les enfants de moins de 15 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

Inscription sur place le jour même avant le départ ou par téléphone au 06 67 27 01 77.

Buvette - sandwich - produits régionaux à l'arrivée.

Bonne randonnée à toutes et tous !

Prochain rendez-vous le 28 septembre 2008.

### 10 mai : l'amicale laïque de Châteaugay présente sa 17<sup>e</sup> randonnée semi-nocturne

17<sup>e</sup> randonnée semi-nocturne le samedi 10 mai 2008. Cette balade familiale et conviviale permettra de découvrir l'environnement exceptionnel de Châteaugay et plus particulièrement le plateau nord du bourg avec vue sur Marsat, Riom et Ménétrol.

Les départs s'échelonnent de 20 h 30 à 21 h 30 à l'espace de la Bionne (église désacralisée) pour une distance d'environ 10 km. Un ravitaillement sera servi à mi-parcours. À l'arrivée, une bonne soupe à l'oignon faite maison et du vin local réconforteront les marcheurs.

Des surprises et de l'ambiance en perspective !

N'oubliez pas votre lampe de poche et de bonnes chaussures.

Pour tous renseignements : Jacques Rousset - 04 73 87 22 62

### Association des donneurs de sang bénévoles du canton de Pontgibaud

La Rando'sang organisée annuellement par les donneurs de sang bénévoles du canton de Pontgibaud se déroulera l'après-midi du dimanche 4 mai 2008 sur le secteur de Saint-Jacques-d'Ambur. Deux parcours de 5 et 15 km sont proposés. Départ de 14 h à 15 h (15 h 30 pour les 5 km) de la salle polyvalente de Saint-Jacques-d'Ambur. Cette manifestation est l'occasion de promouvoir le don du sang et d'organes tout en bénéficiant des vues imprenables du parcours. Ravitaillement aux contrôles et à l'arrivée.

Renseignements au 06 32 27 13 91 ou au 04 73 79 26 20.

### 17 mai : Saint-Jacques en fête

Le comité de quartier de Saint-Jacques, en partenariat avec la CAF ou le SDAP (Service départemental d'accompagnement pédagogique), porte pour l'année 2008 ce projet d'animation locale qui se déroulera le samedi 17 mai 2008. Au programme, le matin, des jeux organisés par la ludothèque et des démonstrations sportives en direction des enfants des écoles du quartier. L'après-midi, les manifestations seront ouvertes à tous les publics avec des animations de rue (danse, théâtre, conteurs, etc.), la promotion de la culture africaine à travers un atelier batik (peinture sur tissu) et des contes africains ainsi qu'une exposition sur le blé et les moulins en Auvergne. Les repas et boissons seront préparés par les habitants, ce qui, compte tenu de la diversité culturelle du quartier, permettra de goûter à de multiples spécialités.

Renseignements auprès d'Henri Vialle au 04 73 27 67 13.

**N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS**  
(15 lignes maximum) avant le 25 AVRIL 2008



Vide-greniers organisé en avril 2007 par le comité de quartier Saint-Jacques.

ASSOCIATIONS,  
ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

**La banque des valeurs qui n'ont pas de prix**

GROUPE BANQUE POPULAIRE



**CREDIT COOPÉRATIF**

CRÉDIT COOPÉRATIF  
33, boulevard Berthelot  
63407 CHAMALIÈRES CEDEX  
TÉL. 04 73 19 56 90  
Fax 04 73 30 97 16  
E-mail : chamalieres@credit-cooperatif.coop

Financement des entreprises d'insertion, du logement social, microcrédit, avance sur subventions...  
Vous voyez bien que vous n'êtes pas dans une banque comme les autres. Depuis son origine, le Crédit Coopératif connaît et accompagne l'économie sociale et solidaire et les associations. Des millions de salariés ! Ajoutez les bénévoles, cela fait beaucoup de gens qui pensent, comme le Crédit Coopératif, que le but de l'économie, c'est l'homme. Vessant d'une banque, ça donne à réfléchir. Pour changer.

www.credit-cooperatif.coop

Nous aimerions célébrer l'héritage de mai 68 et affirmer, selon Malherbe, que "les fruits ont passé la promesse des fleurs". Mais le meneur nous en dissuade : Cohn-Bendit lui-même prétend en effet que "mai 68, c'est fini ! It's passed, over ! Et ce qui est très bizarre, c'est tous ces gens qui veulent en finir avec mai 68 ; ils veulent en finir avec quelque chose qui est fini".

Malgré ces déclarations (provocatrices ?) qui proclament révolus les événements de mai, nous nous avons pris le parti de la commémoration.

Nous savons cependant que toute commémoration est équivoque et qu'elle peut enterrer l'histoire sous la légende, la vérité historique sous le mythe et le cliché, le sens sous le folklore. Nous avons choisi de donner la parole à des témoins de mai 68, sachant encore que l'émotion et la nostalgie peuvent arranger le souvenir. À côté de l'histoire officielle et des évocations convenues, ces paroles, moins notoires, apportent aussi leur éclairage, ajoutent aussi aux idées et aux images que le printemps de 68 a déposées dans nos mémoires.

Témoignages singuliers, authentiques et d'abord très différents : l'un parle du bonheur, l'autre de l'humiliation, l'autre enfin de l'exaltation et de l'identité ; tous cependant célèbrent l'avènement d'une liberté irréductible et l'éveil d'une conscience politique qui a changé la vie (et peut-être le monde). Les fleurs ont bien tenu leurs promesses : il y a – n'en déplaise aux détracteurs – un "après-68" qu'on ne liquidera pas par décret.

Quant à *Auvergne laïque*, il publiera une deuxième bouture de ce dossier dans son prochain numéro.

# Faut-il liquider

## La fin des mépris



"La classe, en ce jour d'hiver, se tient immobile comme une barque au milieu de l'océan." Comme celle du Grand Meaulnes, évoquée par la métaphore d'Alain-Fournier, beaucoup de mes classes d'écolier furent également immobiles.

Immobiles et silencieuses, presque pétrifiées.

Ainsi cette classe de dessin, le lundi soir, de 4 à 5. Nous étions en 3<sup>e</sup>, et nous n'avions pas 15 ans. Nous supportions vaillamment cette heure, la dernière de la journée, avant la liberté retrouvée et le retour à la maison. Non qu'elle fût particulièrement terrible cette heure de dessin ; on n'y souffrait ni contraintes ni brimades. Il y soufflait même un souffle – très léger – de fantaisie, puisqu'on bouleversait l'ordre des tables afin de les disposer en forme de U... ce qui donnait lieu à de délicieux rapprochements. Au centre de la salle, il y avait une table où, successivement, s'étaient exposés un buste en plâtre d'Apollon, une tête de cheval, une composition de poteries en grès, que nous avions le devoir de reproduire sur notre feuille de papieranson. Il fallait tendre l'œil et le crayon pour apprécier les perspectives, les lignes et les dimensions. Le maître nous donnait de rares consignes et daignait parfois se pencher sur l'une des productions pour rectifier un trait, ajouter une ombre, murmurer un conseil sibyllin. Le reste du temps, il arpentait la salle en silence, les mains dans le dos, le regard lointain, sûr de sa redoutable autorité.

Car nous le redoutions.

Au cours d'une de ces séances, l'un de nos camarades, occupant la ligne horizontale du grand U, laissa échapper sa gomme, outil dont il ne pouvait évidemment se passer. Et le voilà plongé dans un dilemme et une inquiétude partagés par nous tous. Il ne pouvait envisager de se déplacer sans déranger l'ordonnance de la classe ; le moyen le plus commode, et le plus efficace, eût été alors de se glisser sous sa table pour récupérer l'objet qui avait roulé à l'autre bout de la salle ; c'était, bien entendu, une solution incongrue. Il ne pouvait envisager non plus d'emprunter sans cesse la gomme de ses voisins. Le pire est que la situation n'avait pas échappé au maître, qui ne fit rien pour

résoudre l'embarras du garçon ; nous avons même l'impression qu'il s'en réjouissait. C'est alors que le malheureux élève, sous l'emprise d'un insurmontable désarroi, commit l'infraction suprême : il leva le doigt et, presque suppliant, il adressa au maître cette invraisemblable requête : "M'sieur, s'il vous plaît, pouvez-vous ramasser ma gomme ?"

Il n'essuya ni reproches ni sanctions ; ni les sarcasmes dont ce maître était coutumier ; ni même le coup de règle qu'il ne nous ménageait pas sur les doigts ; il toisa le malheureux garçon d'un regard empreint d'un mépris infini, et il fit non, presque imperceptiblement, de la tête.

Notre camarade – pourtant peu enclin à la mièvrerie – s'effondra sur la table en pleurant, et ne reprit pas, avant la fin du cours, son travail de dessin. Le maître, silencieux, indifférent, avait repris son errance dans la salle.

L'incident fut bien plus fulgurant que ne le suggère l'usage des mots et des phrases qui tentent de le relater. Nous étions tous conscients du chagrin qui accablait l'élève ainsi fustigé ; ce fut pour lui une humiliation aussi cinglante que discrète : la barque demeurait immobile, pétrifiée, à peine troublée par les sanglots d'un garçon de 15 ans. Cette tragédie dérisoire a de quoi, sans doute, faire sourire aujourd'hui les élèves, leurs parents et leurs maîtres : elle est d'un autre âge incontestablement.

Nous étions deux, dans cette classe, à avoir choisi de devenir des "maîtres" à notre tour. Et nous nous sommes retrouvés, en mai 68, juste avant les grandes barricades, subissant (avec succès) les épreuves du CAPES pratique qui allait faire de nous de jeunes profs. Bien des années plus tard, évoquant l'incident de la gomme, nous nous sommes avoué notre indignation et notre chagrin. C'est ce jour-là, avons-nous reconnu, que nous avons pris secrètement au fond de nous-mêmes, sans nous le dire mutuellement, l'engagement de ne jamais infliger à nos élèves une quelconque humiliation, de ne jamais user de notre statut de profs et d'adultes pour les écraser de mépris ou d'indifférence. La grande émancipation inaugurée par mai 68 allait favoriser la mise en œuvre de cet engagement qui vengeait pour nous les larmes de notre malheureux condisciple.

Certes, je sais bien qu'il faut se méfier du laxisme qui menace nos intentions les plus généreuses ; aujourd'hui, des violences intolérables, exercées contre les enseignants, soulèvent la tempête et font peser sur la classe les risques du naufrage. De quoi justifier des nostalgies vindicatives de retour à la morale et à l'ordre afin de liquider définitivement l'héritage dangereux de mai 68...

En oubliant trop hâtivement tout ce qui a précédé le printemps historique et qui a engendré ses excès et ses conquêtes.

Alain Bandiéra

# Quidier mai 68 ?

## Les grandes découvertes...

En 1968, j'avais 16 ans et je faisais mes études au lycée Louis-le-Grand à Paris.

De l'autre côté de la Sorbonne, autant dire au cœur du cyclone !

Comme dans le spectacle "WOMEN 68 même pas mort" que je joue avec Pierre Marius Court et Jean-Louis Debard, j'étais un "poussin mort". Empêtré dans un corps qui me faisait honte et des idées plutôt mélancoliques sur l'existence, j'étais de ceux qui attendaient sans le savoir que quelque chose se passe. En quelques semaines, ce que je vais vivre orientera toute ma vie.

Je ne retiens rien en particulier tant cette pulsion de vie me tirait tout entier hors de moi. N'était l'inquiétude de mes parents, j'aurais disparu totalement de ma vie familiale pour me fondre dans le flux de la masse.

Le temps se dilatait. Confusion des repères. Plus de cours, plus de plannings, plus d'horaires. Commence alors un vagabondage dans

ce quartier que je connais pourtant par cœur. Un coin de rue, une cour, un café sont autant d'espaces informels pour une rencontre, une discussion, un repos.

Meeting au milieu du boulevard Saint-Michel, Sorbonne occupée, course devant les charges policières, ouverture jour et nuit du théâtre de l'Odéon.

Et puis le cinéma ! Le quartier latin était truffé de salles dont une annexe de la cinémathèque dans la rue d'Ulm. J'y entrais à toute heure, au milieu d'un film, à la fin... Qu'importait !

En quelques jours, la dialectique marxiste fait son entrée dans mon cerveau. Quel souffle ! Je peux donc être intelligent tout seul ? En raisonnant avec quelques concepts et en jouant de leur agencement, je peux refaire le monde ? Génial ! Dans ce jeu avec les mots, dans cette joute verbale, je trouve ma place.

Je reste de plus en plus au théâtre de l'Odéon occupé.

On y parle sans cesse.

Jour et nuit un flux de paroles.

Des idées jaillissent, d'autres s'y enterrent.

Je trouve ma place au poulailler. J'écoute pendant des heures.

J'apprends que le monde est grand et qu'il me faudra des années pour le saisir.

J'apprends l'exploitation de l'homme par l'homme. C'est une révélation qui va m'amener à douter de la rhétorique chrétienne puis à rompre avec le religieux.

Lorsqu'en juin, tout rentre dans l'ordre gaullien, Dieu est mort et je suis vraiment seul au monde pour toujours.

Mais en six semaines, j'ai découvert la puissance du "verbe". J'ai surtout expérimenté que la liberté passait par la prise de parole.

Avec des milliers de "camarades", j'ai pris la



parole comme d'autres prirent la Bastille.

Le théâtre viendra en fin de parcours, par déduction logique, dix ans plus tard.

Après des années d'étude (philosophie, architecture, cinéma, pédagogie), après l'espoir dans l'enseignement de la philosophie, après l'occupation d'emplois modestes, après l'engagement politique et syndical, à la faveur d'un premier engagement comme comédien à l'âge de 25 ans, j'ai trouvé le métier qui me permettrait de traverser l'ensemble des champs qui me préoccupaient.

L'art est politique toujours.

Le théâtre, parce qu'il rejoue sans cesse le rapport primordial, projette l'archaïsme des pulsions au cœur de l'écriture contemporaine. C'est sa seule fonction d'ailleurs, tout le reste étant pur divertissement.

Bruno Boussaqol

## Le bonheur en mai

**En mai 68, France Mioche a 41 ans. Elle est alors professeur de lettres au lycée Ambroise-Bruglière à Montferrand, et maire de la petite commune de Jozerand. Elle témoigne, avec une ferveur intacte, de ce que fut pour elle cet insolite printemps 68.**

**Auvergne laïque :  
Aujourd'hui, quel est le souvenir de mai 68 qui domine pour vous ?**

**France Mioche :** Le souvenir qui domine tout et l'impression profonde que j'ai gardée de mai 68, et qui me distingue de tous ses détracteurs, c'est le bonheur. Je peux dire que j'ai connu le bonheur. Je voyais surgir un autre monde, c'était neuf ; c'était un monde qui se voulait heureux, qui voulait changer en bien ; c'était un monde où les gens parlaient, où on parlait n'importe où et à n'importe qui : c'était un monde où les relations humaines changeaient, devenaient faciles...

Bien sûr, il y avait ceux qui encaissaient très mal ce désordre ; il y avait celles que j'appelais les tricoteuses, et qui tricotaient, vraiment, en salle des profs, la tête dans le guidon, réprouvant tout...

Un soir en particulier, je rentre chez moi ; et ma mère venait de voir à la télé une image demeurée célèbre, celle de Cohn-Bendit, rigolard, face à un flic qui le dominait ! Ma mère était aux anges, et elle avait ressenti ce que je ressentais. On était heureuses, et puis... on verrait bien !

**Est-ce que les événements ont éclaté brutalement ?**

**F. M. :** Ça n'a pas éclaté violemment... Je prenais les informations, et je savais ce qui se passait à la cité universitaire, à Paris ; les garçons organisaient un mouvement de

protestation ; ils s'insurgeaient contre une vieille réglementation qui leur interdisait d'aller voir les filles... C'était d'abord un remous un peu lointain, dont j'avais des échos. Le mouvement du 22 mars exprimait avant tout un besoin de liberté. Je ne sais pas très bien comment ce mouvement a pris de l'ampleur. Les lycéens ont senti qu'un vent de liberté commençait à se lever ; ils ont voulu l'amplifier ; ils se sentaient concernés et ils sont entrés dans le mouvement.

Les grandes "manif" ont alors commencé.

**Que s'est-il passé dans ton lycée ?**

**F. M. :** Les cours se sont arrêtés. C'était très joyeux. Et ce qui est très curieux, c'est que la directrice ne s'est jamais montrée, n'a jamais pris la parole et n'a jamais rien dit contre cette effervescence. Les lycéens étaient là dans la plus grande agitation. Je vois encore des groupes sortant par la grande porte, rue des Planchettes : "Où allez-vous ?" "On va chercher ceux de Jeanne-d'Arc, ceux de Blaise-Pascal." Et ils improvisaient des manifs dans la ville.

**Ces manifs ont-elles engendré des conflits ?**

**F. M. :** Plutôt des animosités larvées (dont il est resté des traces après les événements) ; mais on ne cherchait pas la bagarre. Bien entendu, les désaccords reposaient sur des

assises politiques. Mais il n'y a eu aucune réaction violente ; des cavalcades dans les couloirs, certes, des débandades dans les escaliers... Mais quelque chose avait pris forme, un phénomène, la première manifestation des lycéens. Je ne me souviens pas du jour précis où cela a éclaté, mais c'est allé assez vite. On faisait des assemblées générales entre profs, et puis un jour, tout le personnel du lycée nous a rejoints... Je revois une très grande assemblée générale où tout le monde était content et où on faisait état de tout ce qui devait être amélioré. Pas forcément de grandes idées, pas forcément des propositions de grande envergure. Les revendications ont abouti, par exemple, à ce qu'on n'impose plus aux agents la couleur de leur uniforme : ils pouvaient désormais s'habiller comme ils voulaient ; c'était une première liberté : on changeait de peau ! Les élèves ne se levaient plus quand quelqu'un entrait dans la classe...

**Quelque chose a changé entre vos élèves et vous ?**

**F. M. :** Jusqu'alors, j'avais toujours eu avec mes élèves des rapports très faciles. C'est après ces événements qu'un de mes élèves, parmi les plus timides, s'est approché de mon bureau pour me dire : "On pourrait vous tutoyer, nous aussi", et j'ai accepté la proposition ; presque tous mes élèves m'ont alors tutoyée ; je ne trouvais pas cela insolent, et cela a duré plusieurs années.

**Y a-t-il eu des incidents violents ?**

**F. M. :** Il y avait alors au lycée un censeur particulièrement sévère avec les élèves, parfois dur avec eux. Et je me souviens d'un châtement public infligé à ce censeur par les manifestants, entre le bâtiment administratif et les locaux scolaires, sur un petit terre-plein ; châtement qui consistait en un phénoménal tape-cul à la grande joie de tous les élèves. Et très curieusement, ce censeur s'est amélioré, et s'est montré désormais beaucoup plus "coulant" avec les lycéens.

**Mais vous, les profs, avez-vous manifesté aussi ?**

**F. M. :** Je me revois, remontant la rue Montlosier, avec un groupe de collègues, en chantant "l'Internationale" et j'ai dit : "Profitons-en bien, car l'Internationale, on n'est pas près de la chanter rue Montlosier, c'est une occasion qui ne nous sera pas donnée de sitôt."

Je me revois aussi place de Jaude, parmi une foule énorme, au pied de la statue de Vercingétorix ; voilà que je me trouve nez à nez avec un cousin dont je n'imaginai pas qu'il pût être des manifestants : c'était un moment où tout le monde prenait le train en marche, tout le monde voulait sa part de gâteau. Je pense que des gens ont rejoint le mouvement par opportunisme ; ce ralliement de dernière heure n'est pas nouveau dans l'histoire de notre pays.

**Qu'est-ce qui a mis fin à ce grand mouvement ?**

**F. M. :** Ça a pris fin assez rapidement, avec la grande manif de droite des 30 et 31 mai, en faveur de De Gaulle (Malraux en tête !) où ils ont montré qu'ils restaient les plus forts. Le retour au calme s'est fait sans encombre mais ça a laissé des traces dans l'estime qu'on pouvait avoir à l'égard des autres ; on savait avec qui on n'était pas sur la même longueur d'ondes.

**À votre avis, est-ce que mai 68 a provoqué un réel changement ?**

**F. M. :** Je ferai une comparaison avec la bataille de Valmy, dont les contre-révolutionnaires disaient qu'elle était une "victoire arrangée", sauf qu'après, en septembre 92, ça n'a plus jamais été comme avant et qu'on a abouti à la proclamation de la République.

L'effervescence de mai 68 a été quelque chose de très important : elle a marqué une coupure et l'avènement d'un monde nouveau. Les lycéens avaient gagné une incontestable liberté, ils s'étaient libérés des carcans, le lycée cessait d'être un étouffoir.

**Alors faut-il – peut-on – liquider mai 68 ?**

**F. M. :** On ne peut pas refuser mai 68 par décret ; on ne peut jamais liquider un mouvement historique.

**FAX... FAX... FAX...**

**Conférences**

Association des Amis "Le Temps des Cerises" et "Travail et Culture" :

- le 6 mai à 20 h 30 à l'ESC - 4, boulevard Trudaine à Clermont-Fd : Sylvie Mayer - Jean-Pierre Caldier, co-auteurs du "Guide de l'économie équitable" ;
- le 15 mai à 20 h 30 : Alain Badiou "Le courage de résister".

**Café lecture**

Les Augustes - 5, rue Sous-les-Augustins - 63000 Clermont-Fd - 04 73 31 50 48 - lesaugustes@cafe-lecture.org

- Le 11 avril à 13 h 45 : l'atelier de César. La main à plume - 17 h : café sophro - 19 h : café philo - 21 h : Songo sorongo.
- Le 12 avril à 11 h : café sol-fège - 15 h : café japonais - 20 h 30 : les chansons d'Arpîdamis.
- Les 14-21 et 28 avril à 19 h : café Go.
- Les 15-22 et 29 avril à 18 h 30 : café anglais.
- Le 16 avril à 18 h 30 : Stamm-tisch - 20 h 30 : loisir salsa latino américaine.
- Le 17 avril à 18 h : café espéranto - 20 h 30 : Occitanas.
- Le 18 avril à 20 h : danses traditionnelles.
- Le 19 avril à 16 h : café AZ arts - 17 h : accueil SEL - 19 h : ludique café.
- Le 23 avril à 20 h 30 : Loisir salsa latino américaine
- Le 24 avril à 18 h : café LSF - 19 h 30 : café amazones.
- Le 25 avril à 20 h 30 : jazz manouche de la Strada.
- Le 26 avril à 14 h 30 : café japonais - 17 h : conférence-débat les mains - 20 h 30 : soirée musique et voyage.
- Le 29 avril à 20 h 30 : le contre dans tous ses états.
- Le 30 avril à 18 h 30 : la prison, entre affichage et réalité.
- Le 6 mai à 18 h 30 : assemblée générale.

**Café lecture pour enfants**

Les Ti'gustes - 28, avenue Marx-Dormoy - 63000 Clermont-Fd - 04 73 29 10 48 - les-tigustes@cafe-lecture.org

- Les 11 et 18 avril et le 2 mai : 17h/19h : Café Am Stram Gram - Les explorateurs de poésie.
- Le 12 avril à 15 h : Les P'tites mains.
- Le 16 avril à 16 h 30 : Calligraphie latine.
- Le 19 avril : 16 h 30 / 17 h 15 - 17 h 30 / 18 h 15 : P'tit bal paëma.
- Le 23 avril à 16 h 30 : café anglais.

**Avec les DDEN**  
**Fautes au sommet**

Henri-Pena Ruiz, philosophe, professeur, écrivain, ancien membre de la commission Stasi sur l'application du principe de laïcité dans la République, a publié un article sur les fautes du président de la République, au regard de la laïcité. Avec son autorisation, voici l'essentiel de cet article.

**Une faute morale d'abord.** Lisons : "Ceux qui ne croient pas doivent être protégés de toute forme d'intolérance et de prosélytisme. Mais un homme qui croit, c'est un homme qui espère. Et l'intérêt de la République, c'est qu'il y ait beaucoup d'hommes et de femmes qui espèrent." Dénier l'espérance aux humanistes athées est inadmissible. Certes, la liberté de ne pas croire leur est accordée. Mais quel manque de respect pour ceux qui fondent leur dévouement humain sans se référer à un dieu ! Ils seront nombreux en France à se sentir blessés. Était-ce bien la peine de rendre hommage au résistant communiste athée Guy Moquet, pour le disqualifier ensuite en lui déniaant toute espérance et toute visée du sens ? En fait, Monsieur le Président, vous réduisez indûment la spiritualité à la religion, et la transcendance à la transcendance religieuse. Le jeune héros de la Résistance n'a-t-il pas transcendé la peur de mourir pour défendre la liberté commune ? Quelle espérance a grâce à vos yeux ? Celle d'un monde meilleur ici-bas, ou celle d'un au-delà de compensation aux injustices du monde présent ? Est-ce celle d'un progrès effectif dans ce monde-ci ou le "supplément d'âme d'un monde sans âme" ?

**Une faute politique :** "... "Un président de la République se doit de représenter tous les Français à égalité, sans discrimination ni privilège"... et Pena-Ruiz ajoute : "... L'école de la République a été inventée pour que les êtres humains puissent un jour se passer de maître, en devenant maîtres d'eux-mêmes. Grâce à l'instruction exclusive de tout conditionnement mais non de toute éducation, l'autonomie éthique de chaque personne se fonde sur son autonomie de jugement"...

**Une faute historique.** L'éloge du christianisme passe sous silence les terribles réalités historiques qui remontent à l'époque où l'Église catholique disposait du pouvoir temporel comme de son "bras séculier". L'Occident chrétien peut-il s'enorgueillir du thème religieux du "peuple déicide" qui déboucha sur un antisémitisme très virulent là où l'Église était puissante ? Peut-on oublier les hérésies noyées dans le sang et les guerres de Religion (3500 morts en un jour à Paris en 1572 lors du massacre de la Saint-Barthélemy : autant que lors des attentats islamistes du 11 septembre contre les Twin Towers) ? Les croisades et les bûchers de l'Inquisition (Giordano Bruno brûlé vif en 1600 à Rome) ? L'Index librorum prohibitorum, et l'anathématisation de la liberté de conscience (Syllabus de 1864) ? Quelles racines pour l'Europe ? L'héritage religieux est pour le moins ambigu... Quant aux droits de l'homme d'abord proclamés en Europe, ils proviennent de la théorie du droit

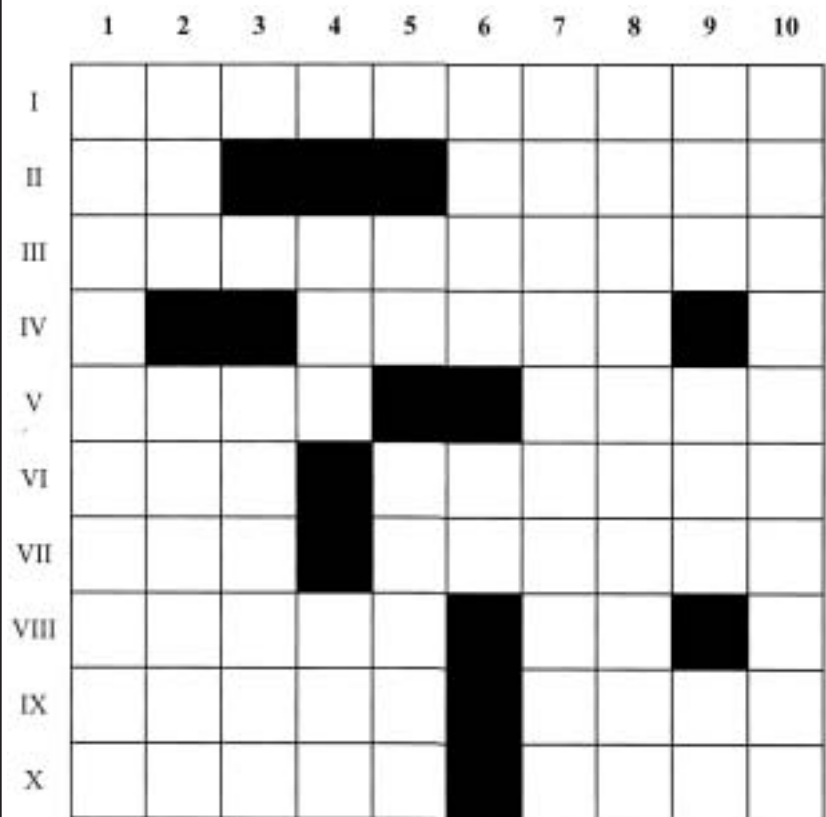
naturel, elle-même inspirée de l'universalisme stoïcien, et non du christianisme. Si on veut évoquer les racines, il faut les citer toutes, et de façon équitable. Dissocier la religion des crimes historiques qui s'en sont réclamés, et ne pas le faire pour les autres idéaux est injuste. Si Jésus n'est pas responsable de l'inquisiteur Torquemada, pourquoi Marx le serait-il du dictateur Staline ? De grâce, Monsieur le Président, ne réécrivez pas l'Histoire à sens unique !

Comment par ailleurs osez-vous parler de la loi de séparation de l'État et des Églises de 1905 comme d'une sorte de violence faite à la religion, alors qu'elle ne fit qu'émanciper l'État de l'Église et l'Église de l'État ? Abolir les privilèges publics des religions, c'est rappeler que la foi religieuse ne doit engager que les croyants et eux seuls. Est-ce manquer de respect envers la religion que de traiter à égalité toutes les options spirituelles ? Si la promotion de l'égalité est une violence, alors le triptyque républicain en est une.

**Une faute culturelle.** Toute valorisation unilatérale d'une civilisation - et de sa religion dominante - risque de déboucher sur une logique de choc des civilisations et de guerre des dieux. Il n'est pas judicieux de revenir ainsi à une conception de la cité qui privilégie un particularisme religieux, au lieu de mettre en valeur les conquêtes du droit, faites souvent à rebours des traditions religieuses, parfois dans le sang et les larmes. Si l'Europe a une voix audible, ce n'est pas par la valorisation de ses racines religieuses, mais par la portée universelle de telles conquêtes. La liberté de conscience, l'égalité des droits, l'égalité des sexes sont des idéaux universalisables. Ils signent non la supériorité d'une culture, mais la valeur exemplaire de luttes qui affranchissent les cultures de leurs préjugés, à commencer par la culture "occidentale". Le deuxième sexe de Simone de Beauvoir pratiquait cette distanciation salutaire pour l'Occident chrétien. Taslima Nasreen fait de même au Bangladesh pour les théocraties islamistes. La culture, entendue comme émancipation du jugement, délivre ainsi des cultures, entendues comme traditions fermées. Assimiler les individus à des groupes particuliers et ceux-ci à des identités religieuses collectives, c'est les détourner de la recherche des droits universels, vecteurs de fraternité comme d'émancipation. Le danger du communautarisme n'est pas loin. La laïcité sans adjectif, ni positive ni négative, ne fut jamais antireligieuse, mais simplement hostile aux privilèges politiques des religions. Elle libère la spiritualité de toute tutelle et vise à la plénitude de l'égalité de traitement, par la République et son président, des athées et des croyants. Telle est la condition de la fraternité, dans la référence au bien commun. Monsieur le Président, le résistant catholique Honoré d'Estienne d'Orves et le résistant athée Guy Moquet, celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas, ne méritent-ils pas la même considération ?

**Mots croisés n° 32**

**Des guiboles en mouvement...**



**HORIZONTAL**

- I. Pour marcher ou pédaler à l'UFOLEP du Puy-de-Dôme.
- II. Ville légendaire bretonne. Combattit.
- III. De la Grande Terre.
- IV. Lac.
- V. Moue très déformée. Poisson-clown.

- VI. Société Générale d'Archives. Gnomon.
- VII. À travers. De la ville.
- VIII. Boule de neige. Romain.
- IX. Balade. Empire spatial imaginaire.
- X. Course pédestre de pleine nature. À l'envers : transpiration.



**Demandez-les !**

Les calendriers Randonnées et Cyclo sont parus et vous attendent de pied ferme à la FAL ou à l'UFOLEP.

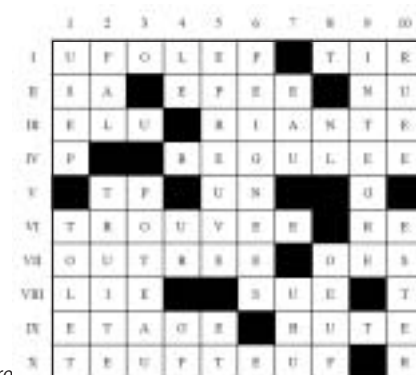


**VERTICAL**

- 1. Activité sportive.
- 2. Unité de mesure. À l'envers : indispensable au cigare.
- 3. Port de plaisance.
- 4. Nommé. À l'envers : poisson rouge.
- 5. Préposition. Dans le 04.
- 6. Dans un diplôme. À l'envers : dieu du soleil.
- 7. Activité sportive (3 mots).
- 8. À suivre.
- 9. Indien d'Amérique. A connu ses événements. Grugé
- 10. Promenades.

Solutions au prochain numéro

**Solutions mots croisés n° 31**





## On fiche nos enfants, ne nous en fichons pas !

### QUOI DE NEUF

#### • Les derniers poilus



Les deux derniers survivants de la Première Guerre mondiale, Louis de Cazenave et Lazare Ponticelli,

avaient en commun leur pacifisme, leur horreur de la boucherie à laquelle ils avaient participé.

Sans doute avaient-ils pris conscience que les guerres sont toujours le fruit du fanatisme, du fanatisme d'une idéologie, du fanatisme du profit et bien souvent des deux, le premier au service du second.

Ils se sont efforcés de faire partager leur conviction ; il convient de la perpétuer.

Au lieu de commémorer des victoires qui n'en furent ni pour les victimes ni pour la plupart des survivants, ne devrait-on pas instaurer une journée de célébration de la paix, une journée contre la guerre où l'on expliquerait aux jeunes la monstruosité, l'aberration de ces conflits au cours desquels des innocents perdent une part de leur innocence en massacrant d'autres innocents ?

**Depuis quelques années, le nombre de fichiers informatiques est en constante augmentation dans notre pays. Des données diverses et variées de notre vie sont ainsi conservées. Un fichier interpelle particulièrement puisqu'il concerne nos enfants...**



Des fichiers informatiques constituent souvent de formidables outils de modernisation de gestion. Pourtant, dès lors qu'ils comportent des données personnelles touchant à l'identité, voire à l'intimité, tout individu un tant soit peu attaché aux libertés publiques doit être alerté. La protection de la vie privée et la possibilité de recourir à ces données dans le contexte politique actuel (climat sécuritaire, logiques de boucs émissaires dont les plus défavorisés font le plus souvent les frais) posent un réel problème d'éthique. Le rapport Benisti et celui de l'Inserm - mettant en avant une logique d'enfants potentiellement délinquants - ont d'ailleurs été de puissants révélateurs de ce climat en ce qui concerne la jeunesse des quartiers populaires désignée comme classe dangereuse.

L'Éducation nationale, au sein de laquelle l'outil informatique est introduit depuis longtemps, n'échappe pas à ce phénomène avec la base Sconet, créée dans les années 90 pour faciliter la gestion des établissements du second degré. Depuis 2004, les choses diffèrent. Il ne s'agit plus de gérer les établissements mais les élèves eux-mêmes en créant un numéro national d'identification dit INE destiné à les suivre tout au long de leur scolarité. C'est également ce qui se passe avec le fichier "base élèves", expérimenté depuis cette date dans un nombre croissant d'établissements du premier degré.

Très vite, les organisations syndicales enseignantes et les associations de parents d'élèves se sont rassemblées pour exiger un certain nombre de modifications. Dans la même lignée, les associations de défense des droits de

l'homme se sont mobilisées face aux données exigées dans la "base élèves". En effet, cette dernière faisait apparaître des informations concernant la nationalité, la date d'arrivée en France ou encore la culture... d'origine. Suite à des mobilisations, ces données ont finalement été retirées sans que les inquiétudes des uns et des autres soient totalement levées car le lieu et le pays de naissance sont, eux, maintenus.

De surcroît, la sécurisation des données contenues dans "base élèves" est loin d'avoir été démontrée, y compris aux yeux de la CNIL. Et, surtout, subsiste un risque réel quant à la transférabilité de certaines données comme celles relevant du RASED (1) ou celles relatives aux sanctions disciplinaires.

De fait, les données qui, jusqu'à présent, restaient dans les établissements, seront transmises sous forme nominative au

niveau de l'inspection académique, échelon hiérarchique qui a obligation, de par la loi (2) de transmettre aux maires au moins la liste nominative des élèves ayant fait l'objet d'un avertissement pour absentéisme.

Compte tenu de cette situation, un certain nombre d'organisations dont la Ligue de l'enseignement ont lancé, à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, une pétition nationale (3) pour demander l'arrêt de l'expérimentation "base élèves" et la remise à plat de l'ensemble des dispositifs informatiques concernant les élèves.

Mais, au-delà des fichiers élèves, une vraie question de société se pose : les dispositifs informatiques constituent de formidables outils de modernisation, mais ils sont porteurs de risques inhérents à leur nature. La plupart du temps, les débats portant sur leur contenu ne font l'affaire que des professionnels des secteurs concernés.

Il convient d'élargir le débat à l'ensemble des citoyens et de montrer qu'il est possible de concilier logique de besoins et logique des droits et libertés publiques sans pour autant sacrifier l'une à l'autre. Les mouvements d'éducation populaire se doivent de relever ce défi.

*Marie-Christine Vergiat  
"Les idées en mouvement"*

(1) Réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté.

(2) Ces inquiétudes résultent notamment des dispositions contenues dans la loi du 5 mars 2007 dite "prévention de la délinquance" qui, par son article 12, a modifié le Code de l'éducation.

(3) Pétition disponible sur le site [www.nosenfantsonfiches.org](http://www.nosenfantsonfiches.org).

### Auvergne laïque

ne vit que  
par et pour  
ses lecteurs.

Abonnez-vous,  
réabonnez-vous.

Votre abonnement à *Auvergne laïque* fonctionne de date à date. Vous souhaitez continuer votre abonnement, veuillez compléter ce bulletin :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## FORUM

### Rendre aux lecteurs...

Organe de la vie associative en Auvergne, notre journal se veut aussi ouvert aux débats sur les problèmes de société où se jouent les valeurs que nous défendons. Notre éditorial, le dossier central que nous publions chaque mois, ne sont pas des informations : ils veulent inciter nos lecteurs à contribuer à la réflexion et au débat au nom d'une conception citoyenne de l'information. Particulièrement intéressée par l'opinion des lecteurs, l'équipe de rédaction leur rappelle que l'espace du forum leur est en réalité réservé. Ils peuvent s'y exprimer sur tous les sujets traités dans le journal ou d'autres qu'ils jugent intéressant de développer. Ils peuvent aussi à leur tour témoigner de leur participation à la vie associative de notre région, faire état de tous les bénévoles dont bénéficie la dynamique d'une commune, rendre compte des manifestations et festivités ; contribuer, autrement dit, à l'élaboration et à la diffusion d'une information locale démocratique. Jusque-là, les brûlures de l'actualité ont largement inspiré les membres du comité de rédaction qui ont publié leurs avis sur des sujets aussi essentiels que la laïcité, la démocratie, l'exercice du pouvoir ; mais aussi sur l'éducation, le rôle des arts et du sport, les alertes climatiques et tous les problèmes qui traversent aujourd'hui notre société et mettent en péril ses fondements et ses fonctionnements. L'information que nous diffusons ne veut pas être "assénée", elle est un appel (une provocation) à la réflexion et au débat collectifs auxquels nous souhaitons associer tous ceux que nos articles intéressent et qui partagent nos valeurs. C'est pourquoi nous incitons les lecteurs à poursuivre avec nous, dans l'espace librement ouvert du forum, les débats et réflexions dont notre journal se fait le témoin et à contribuer de cette manière à l'édification commune d'une pensée et d'une action laïques.

## Cruauté dans un abattoir de volailles

Après avoir mené une enquête à l'abattoir Bruno Siebert situé en Alsace, les enquêteurs de L214\*, association de protection animale, ont été témoins de graves défaillances conduisant à ébouillanter vivants des poulets et laisser agoniser de longues minutes des poules pondeuses de réforme avant leur passage à la lame automatique.

Ces épouvantables souffrances sont-elles le résultat d'un acte de négligence de la part de l'abattoir ? Ses responsables n'avaient-ils pas prévu des procédures pour l'abattage d'urgence des oiseaux comme l'exige pourtant la réglementation ?

Les services vétérinaires du Bas-Rhin, alertés par la SPA et L214, ont diligenté une inspection des conditions d'abattage, mais ont refusé jusqu'à présent d'en communiquer les résultats aux associations.

Face à ce refus de communication de la part des services vétérinaires et la gravité des faits, la SPA a décidé de porter plainte contre l'abattoir pour cruauté envers les animaux, en précisant qu'il est absolument intolérable que des animaux d'élevage terminent leur vie dans de telles souffrances.

L'association L214, quant à elle, a décidé de rendre publiques ses images d'enquête sur son site Internet : [www.L214.com](http://www.L214.com).

\* Du nom de l'article du Code rural, l'article L. 214, qui reconnaît pour la première fois la sensibilité des animaux, c'est-à-dire leur capacité à ressentir plaisir et souffrance.

**Pour contacter l'association L214 : Sébastien Arzac - 06 17 42 96 84 - Brigitte Gothière - 06 20 03 32 66**